

Rencontres avec Michel Offerlé

Textes rassemblés par **Hélène Michel,**
Sandrine Lévêque
et **Jean-Gabriel Contamin**

Risto Alapuro
Philippe Aldrin
Paul Bacot
Quentin Belet
Monia Bermani-Chraïbi
Stève Bernardin
Sophie Bérond
Emilie Biland
Christophe Bonillaud
François Buton
Olivier Chambard
Eric Cheynis
Mickaël Ciccatelli
Hélène Combes
Jean-Gabriel Contamin
Jean-Claude Daumas
Margot Dazey
Yves Deloye
Alizée Delpierre
Gilles Derransoro
Françoise Dreyfus
Maria Dubois
Vincent Dubois
Delphine Dulong
Jean-Michel Eymery-Douzan
Karin Fertikh
Olivier Fillieule
Caroline Fran
Julien Fretel
Maïlys Gantois
Mariana Gené
Didier Georgakakis
Fabrice Hamelin
Alexandre Hobeika
Alfredo Joignant
Emilien Juliard
Martine Kaluszynski
Pierre Karila-Cohen
Sarah Kolopp
Laurent Le Gall
Olivier Le Noe
René Lefebvre
Patrick Lehinque
Sandrine Lévêque
Olivier Marichalar
Nicolas Mariot
Gérard Manger
Nonna Mayer
Hélène Michel
Anne Monier
Yohana Morival
Renata Mustafina
Erik Neven
Gérard Noiriel
Etienne Ollion
Etienne Penissat
Déborah Perez
David Fichonnaz
Bernard Pudal
Marion Rabier
Yann Raison du Clenziau
Hervé Rayner
Sabine Rozier
Yasmine Sildot
Johanna Siment
Muriel Surdez
Aysen Uysal
Gabriel Voumario
Bernard Ventat
Simeng Wang
Laurent Willemez

éditions du croquant



Rencontres avec Michel Offerlé

**Textes rassemblés
par Hélène Michel
Sandrine Lévêque
Jean-Gabriel Contamin**

A

Acte de vote

Yves Déloye et Bernard Voutat

Une science se détermine par les problématiques (théories, concepts, modèles d'analyse) qu'elle applique aux objets qu'elle construit. En raison des investissements scientifiques différenciés et conflictuels auxquels il a donné lieu, le vote, objet canonique par excellence de la science politique, a ainsi largement contribué à « faire » cette discipline, qui se caractérise alors par l'absence de consensus en son sein à propos de la façon dont ses objets y sont appréhendés. Évoquant le vote comme « objet de science politique », Michel Offerlé en soulignait le caractère à la fois « évident et énigmatique », précisant qu'il figurait alors parmi les objets les plus mouvants de la discipline (Offerlé 1993 ; 1994). La science politique connaît en effet des transformations majeures au cours des deux décennies précédant la publication de ces deux textes et les controverses qui se nouent autour de l'analyse du vote contribuent à en faire largement évoluer les cadres intellectuels. Discipline marginale, les débats récurrents sur sa raison d'être, son objet fondamental (le pouvoir, l'État), ses relations aux autres disciplines des sciences humaines et sociales (science « carrefour », « résiduelle » ou de « synthèse ») ou ses paradigmes fondamentaux (fonctionnalisme, marxisme, systémisme) s'épuisent. Jean Leca et Madeleine Grawitz, directeurs du *Traité de science politique* paru en 1985, publication perçue à juste titre comme un indice de maturité de la discipline en France, invitent du reste à en reconnaître l'obsolescence, au profit d'une conception large, plutôt conventionnelle de la science politique, davantage indexée sur sa (relative) reconnaissance institutionnelle. Les années 1970-80 constituent en effet un moment charnière de l'institutionnalisation de la discipline.

Acteur aussi bien que témoin de cette époque, Michel Offerlé mentionne la création d'une Section CNU en 1969, le recrutement d'une quinzaine d'assistants à l'université Paris I, ainsi que la mise en place, parfois contrariée, d'une agrégation de science politique en 1971, qui favorise l'entrée précoce de jeunes professeurs dans la carrière académique : « Collectivement, c'est une autre science politique, plutôt une sociologie politique qui s'est constituée, sans qu'il y ait de stratégie prédéterminée et sans qu'il y ait d'orchestration manifeste » (Offerlé 2012, p. 65). Bernard Lacroix (2002) évoque à cet égard un « ajustement stratégique général » pour rendre compte du fait que les premiers jurys d'agrégation, formés par les partisans de cette nouvelle procédure et figures dominantes de la discipline, aient coopté des personnes dont les profils, certes « hérétiques », favorisaient la mise à distance de l'hégémonie des publicistes sur la discipline. Proche de cette analyse et lui-même bénéficiaire de cette nouvelle donne, Michel Offerlé parle d'un « consensus négatif » (contre le droit public) à propos de l'évolution qui caractérise la discipline à cette époque.

Toujours est-il, en effet, que certains parmi ces nouveaux entrants, *via* un travail de reconversion imposé par la conjoncture post soixante-huitarde, vont contribuer à une transformation radicale des fondements intellectuels de la science politique en France. Sans doute la sociologie de Pierre Bourdieu a-t-elle servi de point d'appui à cette entreprise subversive pour le moins ambivalente, puisqu'il s'agissait alors, à partir d'une position institutionnelle au sein de la discipline – « cette fausse science qui, en reprenant l'objet pré-construit que lui impose la réalité, travaillerait à légitimer l'univers politique et à rationaliser, sous les apparences de la scientificité, les compétences que cet univers exige des professionnels qui s'y investissent » (Bourdieu 1977, p. 87) – d'en remettre en cause la légitimité même. De fait, *Le métier de sociologue* se diffuse massivement dans le Département de science politique de la Sorbonne (le fameux UFR 11), à la faveur notamment du « Cot et Mounier », manuel de sociologie politique publié en 1974, qui situe d'emblée son propos « initiatique », au risque d'un reproche de « sectarisme » parfaitement assumé, dans une perspective de rupture s'inspirant directement de la critique bourdieusienne des sondages et des doxosophes. C'est donc en investissant le

cœur même de la discipline que l'entreprise dissidente se déploie. Michel Offerlé souligne l'importance des travaux de Daniel Gaxie, en particulier du *Cens caché*, ouvrage publié en 1978 qui tout à la fois développe une critique radicale des études électorales alors dominantes (principalement au CEVIPOF à l'époque) et tout entières acquises aux présupposés de la « théorie démocratique », ainsi qu'un modèle d'analyse des processus de politisation fondé sur une conception élargie de la notion de compétence politique (à la fois technique et sociale) permettant alors de rendre compte de la contribution du champ politique au maintien de la domination des « catégories dominantes ». Et c'est bien sur le terrain proprement scientifique que s'élabore ce travail de reformulation des orientations intellectuelles de la science politique et de critique du « positivisme instrumental » qui caractérise certains de ses segments (Legavre 1992).

S'inscrivant dans cette perspective, Michel Offerlé publie un article tiré de sa thèse, qui interroge les processus de légitimation du personnel politique entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, une question qu'il étudie à travers « l'ensemble des multiples opérations tendant accréditer la prétention à détenir la capacité et le droit de participer la compétition politique » (Offerlé 1984, p. 708). Au-delà de l'élection, il s'agit en effet de rendre compte des mécanismes de la représentation politique à travers une analyse « des déterminants économiques et sociaux de la division du travail politique », ainsi que le suggérait un article programmatique de Pierre Bourdieu publié en 1981 dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Cette problématique s'élargit dans *l'Explication du vote*, ouvrage sur les études du comportement électoral issu de la Table ronde du deuxième Congrès national de l'AFSP tenu à Grenoble en 1984 et qui rassemble, dans un éclectisme improbable comme le relève Michel Offerlé (2012, p. 68), la plupart des spécialistes du domaine (politistes, sociologues et historiens). Le modèle d'analyse présenté en introduction par Daniel Gaxie invite à appréhender l'élection comme « une disposition et une transaction historiquement constituées sur les marchés politiques », le vote se comprenant comme le produit de la rencontre entre une offre de biens politiques et des électeurs inégalement disposés, du

fait de leur position sociale, à s'y intéresser. Ce programme de recherche – qui doit beaucoup à la relecture des textes consacrés par Joseph A. Schumpeter et Moseï Ostrogorski aux questions démocratiques – impose alors de reconstituer la genèse des dispositions électorales, de dégager les propriétés évolutives des marchés politiques, d'en cerner les logiques d'institutionnalisation, d'objectiver le processus d'autonomisation du personnel et des entreprises politiques, d'élucider la relation changeante entre le vote et la position sociale autrement que comme une relation entre variables (indépendantes et dépendantes), d'identifier les processus de construction des enjeux politiques (sous l'effet aussi des rationalisations du jeu politique qui peu à peu s'objectivent), ces différentes dimensions devant en outre tenir compte du degré de conflictualité des campagnes électorales et donc aussi (comme y invite Alain Garrigou dans ce même ouvrage) des effets propres des conjonctures politiques sur les comportements des uns et des autres (professionnels et profanes). En considérant le vote à travers les investissements pratiques dont il est l'objet, c'est donc bien une profonde transformation des schèmes d'intelligibilité des processus politiques qui est en jeu. Cette dynamique s'exprime au même moment dans un texte intitulé « Ordre politique et ordre social », lui aussi fondateur, que Bernard Lacroix publie dans le *Traité de science politique* évoqué plus haut, dans lequel il développe notamment une analyse des processus de politisation constitutifs de l'« invention de la démocratie.

Dans sa contribution à l'ouvrage sur l'explication du vote, Michel Offerlé érige en énigme ce qui passe pour aller de soi : « Pour qu'il y ait des élections, il faut qu'il y ait des électeurs » (Offerlé 1985). D'où une interrogation sur le travail de sollicitation des suffrages effectué par les entrepreneurs politiques et sur les incitations (biens privés, divisibles ou indivisibles, et biens publics indivisibles) que ceux-ci adressent aux profanes pour les intéresser à la compétition électorale. Pour autant, la prépondérance de l'offre politique qui se dégage de l'analyse n'autorise pas à concevoir une vision strictement cynique du jeu politique, à l'envers de la représentation naïve et spontanée de l'électeur « choisissant librement » son représentant. Prenant appui sur Mosca – « la vérité est que le député se fait élire par les électeurs » –, Michel

ACTE DE VOTE

Offerlé invite au dépassement de l'alternative par une analyse relationnelle fine des « échanges politiques » qui se constituent à la faveur des mobilisations électorales, une perspective qu'il développera bientôt dans son ouvrage (majeur, iconoclaste et innovateur) sur les partis politiques, « l'un des objets les plus connus et les plus mal connus dans la production politologique française » : « Il faut s'efforcer de penser un parti politique non pas comme une chose, non pas comme un homme, mais comme un ensemble de relations entre – et c'est là une référence directe aux travaux de Bourdieu –, une espèce particulière de capital objectivé et de capital incorporé des individus qui servent l'organisation et qui s'en servent ; c'est une incitation à penser de quelle manière se fait la rencontre entre un capital collectif et des dispositions individuelles plus ou moins ajustées à l'utilisation de ce capital collectif, étant bien entendu, qu'il y a des degrés d'objectivation dans la constitution de ce capital collectif. » (Leca et Offerlé 1988)

La dynamique collective qui se construit à l'intérieur de la science politique autour de l'analyse du vote trouve finalement un débouché éditorial dans plusieurs numéros des *Actes de la recherche en sciences sociales*, « forteresse respectée, un peu mythique et impressionnante » souligne Michel Offerlé dans l'entretien qu'il accorde à *Politix* en 2012, le « saint des saints » pour cette génération de politistes soucieux sans doute de faire reconnaître leur entreprise subversive hors les murs stricto sensu de leur discipline. Entre autres publications, on peut mentionner ici l'importance dans le travail de diffusion de cette nouvelle sociologie politique des deux livraisons des *Actes* parues en 1988 sous l'intitulé « Penser la politique ». Dans le prolongement direct de l'éditorial de Pierre Bourdieu particulièrement virulent à l'égard des commentaires électoraux, Michel Offerlé élargit la perspective aux enjeux simultanément politiques et scientifiques de la construction des électorats, un angle d'attaque qui complète et élargit les perspectives antérieures portant plus spécifiquement sur les transactions électorales. Fidèle au format des *Actes* (empirisme rigoureux au service d'une démonstration de nature socio-historique, usages des encadrés, tableaux et graphiques, extraits de documents), il propose une analyse des modalités, enjeux et effets de l'interprétation des résultats électoraux en termes de

construction des verdicts électoraux (nombre de sièges et/ou de voix) et d'imposition des catégories légitimes de classement dans l'univers politique. « Fiction », « formidable illusion » autant qu'« instrument de légitimation », « coup de force symbolique », la notion d'électorat, lieu commun d'un commentaire politologique obsédé par les seuls résultats électoraux, procède en réalité d'une objectivation réussie au terme de laquelle « les électeurs ainsi décomptés et rassemblés sous un sigle, sont censés avoir exprimé des opinions suffisamment semblables pour être additionnées ». Pour autant, précise Michel Offerlé, les électorats ne sont pas seulement des entités fictives ni de purs artefacts statistiques. Comme l'« opinion publique », ils existent bel et bien, dès lors qu'ils sont « parlés » et « agis » dans et par la compétition politique, étant vecteurs d'un capital symbolique dont les entrepreneurs politiques peuvent se revendiquer. En définitive : « Travailler sur les électorats signifie donc refuser le réalisme spontané inscrit dans les mots du débat politique qui conduit à anthropomorphiser les construits sociaux, et refuser aussi le point de vue individualiste naïf qui, ne voyant dans les électorats que des ensembles d'électeurs, s'interdit d'étudier le mode d'existence et les usages sociaux (politiques ou scientifiques) de ces groupes. » (Offerlé 1988, p. 21)

C'est donc ici encore la « théorie démocratique » qui est mise à l'épreuve de l'enquête historique, comme dans la contribution d'Alain Garrigou suivant celle de Michel Offerlé, qui porte sur l'imposition (tardive et conflictuelle) du vote secret en France, c'est-à-dire de l'isoloir comme matérialisation de la définition légitime de la transaction électorale par laquelle s'impose « une vision idéalisée du choix personnel » associée à la représentation de l'électeur « comme individu abstrait, rationnel, dissocié de son environnement social dans l'accomplissement d'un rôle spécifiquement politique » (Garrigou 1988, p. 44). Conformément au programme de recherche qui s'esquisse dans les années 1980 et qui porte attention aux dispositifs matériels d'encadrement des votes, Alain Garrigou prolongera cette analyse en 1992 dans *Le vote et la vertu*, ouvrage dans lequel il étudie la façon dont « l'élection a fait l'électeur » via les dispositifs techniques et procéduraux mis en œuvre pour encadrer le droit de suffrage, et cela dans une

dynamique d'invention de la politique reposant la « moralisation » des scrutins.

Si ces fragments d'histoire intellectuelle de la science politique sont forcément incomplets, ils renseignent néanmoins sur la « révolution paradigmatique » qui s'inscrit au cœur même de la discipline durant la décennie 1980 et à laquelle Michel Offerlé apporte une contribution majeure. Le fait de concevoir cet objet quasi sacralisé qu'est le vote comme un « acte », dans ses dimensions pratiques et relationnelles et sous l'angle des dynamiques d'institutionnalisation auxquelles il a donné lieu, a permis l'ancrage d'une autre façon de penser le politique, comme une pratique particulière aussi bien que comme une dimension de toute pratique, ou encore comme « une forme objectivée des rapports sociaux », selon la formule de Jacques Lagroye. À partir du vote, cette perspective se diffuse à d'autres objets désormais tributaires de ce double processus de sociologisation et d'historicisation spécifique à la science politique en France : la vie politique, le droit, l'État et les institutions politiques – on pense en particulier, pour s'en tenir à la période, à la Table ronde organisée par Bernard Lacroix et Jacques Lagroye lors du troisième congrès de l'AFSP à Bordeaux, qui s'empare d'un autre monstre sacré de la discipline, la présidence de la République, appréhendée ici sous l'angle d'une analyse des processus d'institutionnalisation de l'ordre politique – mais aussi la citoyenneté, les fêtes civiques, les partis, les groupes d'intérêts, l'action collective.

Pour s'en tenir au vote, on relève qu'à la fin des années 1980, le terrain scientifique s'avère suffisamment fertile pour qu'une nouvelle génération de chercheurs s'y consacrent de manière intensive. Au début des années 1990 se constitue, en même temps que le Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS) dirigé par Jacques Lagroye à l'Université Paris I, un Groupe de recherche sur l'acte de vote (GRAV), dont l'ambition, indique un rapport probablement rédigé au cours de l'année 1991, « est de poser simplement et de façon analytique le problème de l'acte de vote » *via* une « sociologie pratique de la citoyenneté » qui s'appuie largement sur les orientations formulées au cours de la décennie précédente : contre l'épistémologie behavioriste, il s'agit notamment d'interroger les modalités encourageant la construction de l'acte de vote comme

pratique légitime et exclusive de l'identité politique, d'identifier les acteurs, réseaux, organisations intervenant dans cette entreprise, d'en penser les modalités d'appropriation (diffusion, apprentissage, intériorisation), d'en analyser les conditions de pérennisation ou de transformation, cet ensemble de problématiques étant compris aussi bien dans une perspective socio-génétique (comme auparavant pour penser l'institutionnalisation du suffrage universel) qu'à travers des enquêtes ethnographiques, la première portant du reste sur les élections cantonales et régionales de 1992. Un important colloque est organisé à Paris les 8 et 9 décembre 1992, qui trouve l'année suivante plusieurs débouchés éditoriaux de premier plan dans la *RFSP* (« L'acte du vote »), *Politix* (« Des votes pas comme les autres ») et *Genèses* (Offerlé 1993), contribuant ainsi à ancrer durablement l'acte de vote comme objet canonique de la science politique, mais dans un autre sens, les pratiques en question étant désormais appréhendées à travers les outils de la sociologie politique, de la socio-histoire et de l'anthropologie.

Il n'est pas possible, dans le cadre limité de cette courte notice, de citer, même superficiellement, la production scientifique issue de cette « tradition d'analyse » que Michel Offerlé a continué de nourrir à travers de nombreuses publications, notamment en élargissant les terrains d'enquête à des matériaux iconographiques (Offerlé 1993) ou en contribuant à internationaliser cette problématique (Romanelli 1998). Qu'il soit permis cependant de mentionner l'ouvrage d'Yves Déloye et Olivier Ihl (2008), qui reproduit plusieurs articles dont la genèse s'enracine indubitablement dans cette histoire intellectuelle dont Michel Offerlé fut un des artisans. Et comme l'un des deux auteurs de cette notice est Suisse, qu'il lui soit permis également d'indiquer, signe de gratitude à l'égard de Michel Offerlé, qu'il a prolongé avec bonheur la socio-histoire du vote sur le terrain helvétique, particulièrement propice vu l'ampleur des instruments de la démocratie directe structurant la vie politique dès le milieu du XIX^e siècle : d'abord dans un article sur la codification du vote en Suisse (Voutat 1996) puis dans une co-direction de thèse avec Michel Offerlé (Schorderet 2005).

Dans un article de synthèse destiné plutôt à des sociologues, Michel Offerlé plaidait en faveur d'un « Dimanche de Bouvines électoral ». Se référant à l'ouvrage de Georges Duby, il en reprenait

l'ambition générale : ne pas céder aux canons de l'histoire événementielle pour mieux donner à voir ce que cette bataille pouvait révéler de la société. Transposée à l'élection, cette perspective configure une problématique aussi riche que complexe, dont Michel Offerlé offre une formulation avec un sens de la synthèse qui nous autorise dès lors à lui laisser le dernier mot : « Que faire [d'une élection] si l'on admet que le vote est plus et moins que l'expression d'une opinion. Que le différentiel des dispositions à voter (et à voter selon tel ou tel type de critères) doit être intégré dans l'analyse même du comportement électoral. Qu'une élection est une sténographie révélatrice des technologies politiques qui ont cours dans une société donnée. Que l'activité normative des commentateurs, faisant comme si le vote était le produit d'une libre détermination individuée, produit aussi des effets. Que votant selon ses critères et sa pente inscrite dans le rapport qu'il entretient avec la politique, l'électeur concret (les électeurs) ne vote pas plus ni moins mal que l'électeur idéal-mythique de la théorie démocratique » (Offerlé 1994). Cette perspective, sur laquelle il revient encore récemment (Offerlé 2015), est largement acceptée en histoire politique aussi, comme l'atteste, le récent livre de Laurent Le Gall (2017) qui cite abondamment Michel Offerlé et d'autres travaux de socio-histoire du vote.

Références

Bourdieu Pierre (1977), « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, p. 55-89.

Déloye Yves et Ihl Olivier (2008), *L'acte de vote*, Paris, Presses de Science Po.

Garrigou Alain (1988), « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, p. 22-45.

Lacroix Bernard (2002), « Pierre Bourdieu und die französische Politikwissenschaft », *Revue suisse de science politique*, 8 (3-4), p. 102-114.

Le Gall Laurent (2017), *A voté. Une histoire de l'élection*, Paris, Anamosa.

Leca Jean, Offerlé Michel (1988), « Un "Que sais-je ?" en questions. Un débat avec Michel Offerlé et Jean Leca », *Politix*, 2, p. 46-49.

Legavre Jean-Baptiste (1992), « Frédéric Bon. Portrait d'un politologue, portrait d'une "nouvelle" discipline », *Politix*, 18, p. 146-172.

Offerlé Michel (1984), « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39 (4), p. 681-716.

Offerlé Michel (1985), « Mobilisations électorales et invention du citoyen », in Gaxie Daniel (dir.) *Explication du vote*, Paris, Presses de la FNSP, p. 149-174.

Offerlé Michel (1988), « Le nombre de voix. Électeurs, partis et électorat socialistes à la fin du XIX^e siècle en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, p. 5-21.

Offerlé Michel (1993), « L'électeur et ses papiers. Enquête sur les cartes et les listes électorales (1848-1939) », *Genèses*, 13, p. 29-53.

Offerlé Michel (1993), « Le vote comme évidence et comme énigme », *Genèses*, 12, p. 131-151.

Offerlé Michel (1993), *Un homme, une voix. Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard.

Offerlé Michel (1994), « Éclats de voix. L'élection comme objet de science politique », *Regards sociologiques*, 7, p. 63-74.

Offerlé Michel (1998), « La nationalisation de la citoyenneté civique en France », in Romanelli Raffaele (éd.), *How Did They Become Voters ?*, Londres, Kluwer, p. 37-51.

Offerlé Michel (2012), « En r'venant d'la r'vue », *Politix*, 100/4, p. 63-81.

Offerlé Michel (2015), « L'appel aux urnes. Comment les hommes français sont devenus des électeurs », *Savoir/Agir*, 31, p. 11-16.

ACTE DE VOTE

Romanelli Rafaele (1998), *How did they become voters ?*, Londres, Kluwer.

Schorderet Pierre-Antoine (2005), « Élire, voter, signer. Pratiques de vote, luttes politiques et dynamiques d'institutionnalisation de la démocratie en Suisse au dix-neuvième siècle », université de Lausanne (disponible en ligne).

Voutat Bernard (1996), « La codification du vote en Suisse (1848-1918) : fédéralisme et construction du citoyen », *Genèses*, 73, p. 76-99.